

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC7

présenté par
M. Léautey, rapporteur

ARTICLE 40

À l'alinéa 8, après les mots : « lieu à », insérer les mots : « partir d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.